



FRANCE

Blanquer promet des mesures « inédites » aux enseignants en colère

La revalorisation de 400 millions d'euros annuels « sur plusieurs années » se fera par des augmentations de salaires et de primes, et sera fonction de l'âge et de l'activité des enseignants.

Marie-Christine Corbier
@mccorbier

« Il n'y a vraiment plus de raison de colère, assurait vendredi Jean-Michel Blanquer sur BFM, en promettant une revalorisation des salaires des enseignants et des mesures « inédites dans l'histoire de l'Education nationale ».

Celle-ci se traduira par « une part d'augmentation de salaire et une part de primes, dans des proportions qui restent à définir afin que, les deux cumulés », il n'y ait « pas de baisse des pensions », a assuré le ministre de l'Education. La part des primes devrait être plus importante, et la compensation concerner en priorité les débuts de carrière et les professeurs des écoles. Le ministre de l'Education promet aussi des hausses pour l'enseignement

DÉCRYPTAGE

secondaire. La revalorisation doit être « proportionnelle » à l'âge et à l'activité dans laquelle exercent les enseignants, dit-il encore. Ce sera l'objet d'une « programmation », « sur plusieurs années ». Des premières mesures sont attendues pour janvier 2021.

Edouard Philippe a promis une « revalorisation progressive [du] traitement [des enseignants] pour que leurs pensions ne baissent pas ». Cette pension sera « égale à celle des fonctionnaires de catégorie A comparable, a indiqué Jean-Michel Blanquer. C'est quelque chose de considérable et d'historique, d'inédit dans l'histoire de l'Education nationale ».

« Insuffisants »

Pour financer cela, le ministre de l'Action et des comptes publics, Gérard Darmanin, a promis « 400 ou 500 millions d'euros par an » de hausse du budget de l'Education nationale s'ajoutant au budget actuel qui enregistre « déjà 1 milliard d'augmentation chaque année ».



Dans son discours de Rodez, en octobre, Emmanuel Macron avait estimé le coût de la réforme des retraites des enseignants à 10 milliards d'euros. D'autres chiffres circulent, sur une enveloppe globale « de 10 à 15 milliards ». « Si la transition se fait sur vingt ans, à raison de 500 millions de hausse par an, on arrivera aux 10 milliards », calcule un bon connaisseur du dossier. Les syndicats restent méfiants. « Le gouvernement cherche à décrocher les enseignants du mouvement », analyse Stéphane Crochet, du SE-Unsa, tout en se demandant si la revalorisation « ne va pas inclure des choses déjà annoncées, comme la prime en éducation prioritaire ».

Tous pointent « le flou total » du projet.

A la FSU, le futur secrétaire général, Benoît Teste, considère les 400 millions annoncés comme « insuffisants » et rappelle la tentative du ministre, il y a quelques semaines, « de faire passer pour une revalorisation des mesures promises sous le quin-

quennat précédent ». « Nous sommes très loin de la revalorisation nécessaire de nos métiers », estime le SNES-FSU, qui a traduit les 400 millions d'euros en une hausse de 37 euros bruts par mois et par enseignant. Plusieurs syndicats (FSU, CGT, FO, SUD, SNALC) ont appelé, après la grève de jeudi dernier, « à faire du 10 décembre une journée massive de grève et de manifestations interprofessionnelles ».

Tous pointent aussi « le flou total » du projet. Les revalorisations concerneront « ceux qui auront vocation à basculer dans le nouveau système », a indiqué le secrétaire d'Etat Gabriel Attal, vendredi, sur france info, tandis qu'à la même heure Jean-Michel Blanquer affirmait : « Quelle que soit votre année de naissance, vous aurez une augmentation. » Les deux déclarations sont « imbriquées » et non pas contradictoires, explique-t-on dans l'entourage du ministre de l'Education : « Gabriel Attal s'est référé à ceux directement concernés par le futur système et Jean-Michel Blanquer, au besoin de revalorisation de l'ensemble des salaires des agents de l'Education nationale. » ■